

Résolutions de la 11^e Assemblée générale de l' UICN

Banff, Alberta, Canada
16 septembre 1972

11. Réserves et parcs marins

Accueillant avec satisfaction l'intérêt actif montré dans diverses parties du monde, en particulier aux Caraïbes, en Méditerranée, dans les secteurs tanzanien et kenyan de la côte d'Afrique orientale, les îles de l'océan Indien, l'Australie et l'Afrique du Sud, pour la création et la gestion efficace de parcs nationaux marins;

Notant que, malgré l'importance accordée à cette question par le colloque sur la conservation dans le Pacifique Sud tenu à Nouméa, en août 1971, les progrès accomplis à cet égard dans certaines parties de la région du Pacifique ne correspondent pas encore à leur haute valeur scientifique;

La 11^e Assemblée générale de l'UICN, réunie à Banff (Canada), en septembre 1972:

Prie instamment les gouvernements concernés de promouvoir la création de réserves et de parcs marins;

Et en particulier prie le Gouvernement des Fiji de prendre des mesures dans son archipel d'un intérêt exceptionnel, où certains des récifs subissent des pressions de plus en plus destructrices, et d'appuyer les efforts du National Trust de Fiji pour sensibiliser l'opinion publique sur cette question.